

Assistant de production cinéma, audiovisuel et contenus numériques

RNCP40642 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310, 320, 323
Formacode(s)	46274, 46244, 46217, 46339
Code(s) ROME	L1302, E1104, E1401, M1706, M1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/05/2025
Date d'échéance	23/05/2030

Certificateur(s)

CENT EUROPEEN FORMATION PRODUCTION FILMS (CEFPF) · SIRET : 39179458300065

CENTRE EUROPEEN DE FORMATION A LA PRODUCTION DE FILMS · SIRET : 39179458300073

cefpf.com

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'assistant / chargé de production est un pivot de l'organisation administrative, financière, logistique et juridique des projets cinématographiques, audiovisuels et des médias numériques.

Il occupe une fonction complexe qui allie des missions administratives et opérationnelles à un rôle charnière entre l'économique et l'artistique. Débutant auprès d'un producteur, d'un directeur de production ou de post-production, d'un chargé de production, d'un distributeur ou d'un diffuseur, il peut évoluer vers ces mêmes fonctions. Il est appelé, successivement, alternativement ou simultanément, à élaborer la préparation financière des projets, à contribuer à leur mise en oeuvre administrative, logistique et technique, à participer à des tournages où il assure l'interface avec le producteur, et à s'occuper de la gestion, de la communication ou de la distribution des oeuvres.

Ce métier polyvalent exige donc une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour collaborer avec des profils très différents.

Créée en 2008 pour répondre aux besoins observés par le CEFPF en production cinématographique et audiovisuelle, cette certification a vu sa pertinence confirmée par l'insertion des anciennes promotions et leur parcours dans le secteur. Sa définition et ses évolutions s'appuient sur une veille constante, incluant les référentiels de la CPNEF-AV, de nombreuses études d'organismes et institutions de référence (INSEE, CNC, AFDAS, Audiens, Ministère de la Culture, rapports parlementaires), et l'observation des marchés à l'échelle européenne et internationale.

La France dispose sur ces marchés d'une position et d'une légitimité historiques clés et d'un écosystème de financement privé et public unique au monde. Les industries culturelles et créatives (ICC) apportent à l'économie française une contribution majeure et la production audiovisuelle est la première d'entre elles. Le numérique, en transformant les modes de production et de diffusion des contenus, a certes complexifié le secteur mais, loin de l'avoir affaibli, il y a ouvert de multiples possibles.

La certification répond à ces opportunités et confère aux bénéficiaires la capacité à s'adapter aux différents environnements de travail, à leurs identités et leurs spécificités de production.

Elle a été fortement rénovée en 2024 : d'une part pour préparer les professionnels à pleinement appréhender les défis économiques, technologiques (IA), environnementaux et sociétaux dans lesquels ils vont évoluer ; d'autre part, pour leur permettre de déployer leur potentiel et de développer une capacité autonome à orienter leur carrière et

accompagner la mobilité croissante entre les différentes filières de production – cinéma, audiovisuel, contenus numériques et immersifs –.

ACTIVITÉS VISÉES

Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

Étude de faisabilité artistique d'un projet cinématographique / audiovisuel

Étude de faisabilité logistique et organisationnelle

Étude de faisabilité financière

Présentation stratégique du projet

Gestion de production et postproduction des projets cinéma, audiovisuel et multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

Préparation de tournage

Suivi du tournage

Postproduction et finalisation du projet

Distribution, marketing et communication des contenus cinématographiques, audiovisuels et plurimédia

Définition d'une stratégie de distribution

Gestion des relations avec les partenaires de distribution

Définition et déploiement d'une stratégie marketing multicanale

Gestion de la communication et des relations publiques

Gestion et valorisation du catalogue

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une veille pour identifier les tendances.

Évaluer un scénario pour estimer son potentiel.

Identifier les ressources nécessaires au tournage d'un projet pour évaluer sa faisabilité

Établir un plan de travail et un planning de postproduction pour planifier un tournage.

Établir le devis prévisionnel du film pour évaluer son coût financier.

Constituer le montage financier d'un projet pour permettre sa production.

Élaborer une prévision de trésorerie simplifiée pour sécuriser la faisabilité financière du projet.

Élaborer une note d'intention et une présentation orale (pitch) pour convaincre les partenaires.

Préparer la documentation et organiser les outils nécessaires pour structurer le tournage.

Constituer pour le CNC un dossier de demande d'agrément des investissements ou d'aide à la production, pour garantir l'éligibilité du projet aux fonds de soutien ou aux aides sélectives ou automatiques

Élaborer les plannings de production et de postproduction pour organiser et coordonner le projet.

Fixer les dépenses pour garantir la maîtrise financière du projet.

Assurer la gestion administrative et juridique des recrutements pour organiser les ressources techniques et artistiques nécessaires au tournage.

Assurer la gestion logistique et juridique pour garantir le bon déroulement et la conformité réglementaire des tournages.

Planifier le tournage du lendemain pour en garantir le bon déroulement.

Participer au suivi budgétaire et au rapport de production pour optimiser les ressources techniques, logistiques, humaines et financières et leur alignement aux objectifs initiaux.

Suivre et évaluer en continu pour assurer la conformité artistique et technique du projet aux objectifs initiaux.

Veiller au respect du workflow de postproduction pour contribuer à son bon déroulement.

Contribuer à la validation finale du projet en vue de sa diffusion.

Réaliser une veille stratégique et une analyse de marché pour élaborer un calendrier de distribution aligné aux objectifs commerciaux et au cadre contractuel.

Inscrire le film aux festivals et marchés du film identifiés et établir les contrats de distribution / diffusion (exploitants, vendeurs internationaux, plateformes...) pour maximiser la visibilité et la rentabilité des œuvres.

Assurer le suivi logistique, juridique et financier de la diffusion et de la distribution pour atteindre les objectifs commerciaux.

Définir une stratégie de marketing multicanale pour promouvoir efficacement l'œuvre.

Produire et coordonner les supports promotionnels pour garantir la cohérence des messages et maximiser leur impact.

Gérer les relations avec les médias et organiser les événements promotionnels pour maximiser la visibilité et les opportunités commerciales du projet.

Planifier et coordonner les campagnes de promotion et le marketing digital pour maximiser l'impact de la communication et engager les audiences.

Organiser et enrichir le catalogue pour garantir la qualité et l'accessibilité des contenus et le développement de l'offre.

Promouvoir et commercialiser le catalogue pour optimiser sa visibilité et ses ventes.

Blocs de compétences

RNCP40642BC01 — Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une veille pour identifier les tendances artistiques, techniques et sociétales, en rédigeant des synthèses, en réalisant des visionnages, en intégrant les enjeux de diversité et d'inclusion dans les contenus et formats, et en organisant les informations pour appuyer les choix artistiques du projet.

Évaluer un scénario pour estimer son potentiel, en rédigeant une fiche de lecture (pitch en 3 lignes, synopsis, grilles d'analyse...), en proposant un diagnostic et des pistes de progression et en rédigeant des notes sur l'avancée de l'écriture.

Identifier les ressources nécessaires au tournage d'un projet pour évaluer sa faisabilité au vu de la complexité de chaque séquence, en réalisant le dépouillement général à partir de feuilles de dépouillement.

Établir un plan de travail et un planning de postproduction pour planifier un tournage et sa postproduction en fonction des contraintes liées à la complexité du projet et à ses objectifs de livraison.

Établir le devis prévisionnel du film pour évaluer son coût financier, en chiffrant les différents postes de budget à partir d'un devis type CNC, en conformité au cadre social, juridique et aux engagements environnementaux et sociétaux applicables (code du travail, conventions collectives, éco-production, inclusion, accessibilité).

Constituer le montage financier d'un projet pour permettre sa production, en identifiant les sources de financement mobilisables y compris les aides sectorielles à l'éco-production, à l'inclusion et à la diversité, en rédigeant un plan de financement et en élaborant les dossiers de demande d'aide conformes aux exigences règlementaires et sociétales.

Élaborer une prévision de trésorerie simplifiée pour sécuriser la faisabilité financière du projet, en identifiant les principaux flux d'encaissement et de décaissement liés aux étapes de développement, production et postproduction, et en évaluant les besoins de trésorerie critiques, afin d'anticiper les besoins de financement court terme.

Élaborer une note de production et une présentation orale (pitch) pour convaincre les partenaires, en argumentant les choix du producteur (scénario, choix du réalisateur, du distributeur, des lieux de tournage, stratégie de production, engagements RSE du projet en matière d'éco-production, de diversité, d'égalité et d'inclusion et d'accessibilité du handicap), ainsi que l'avancée du plan de financement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

? MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

? Constitution d'un dossier de production

? Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

? TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

- être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;
- ou de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP, son représentant ou le formateur référent.

RNCP40642BC02 — Production et postproduction de projet cinéma - audiovisuel - multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer la documentation et organiser les outils nécessaires pour structurer le tournage, en rassemblant les éléments artistiques (scénario, plan de travail, distribution, versions de projet annotées ...) et administratifs (documents, coordonnées, engagements RSE...), et en facilitant la coordination des équipes via des outils numériques adaptés.

Constituer pour le CNC un dossier de demande d'agrément des investissements ou d'aide à la production, pour garantir l'éligibilité du projet aux fonds de soutien ou aux aides sélectives ou automatiques, en utilisant les procédures et documents spécifiques requis et en les structurant selon le type de production, en garantissant la conformité aux

procédures et critères d'éligibilité, et en intégrant les éléments relatifs aux obligations ou engagements environnementaux (éco-production), sociétaux (diversité, mixité, inclusion et accessibilité), et aux dispositifs de prévention des risques (VHSS, sécurité).

Élaborer les plannings de production et de postproduction pour organiser et coordonner le projet en fixant les besoins en concertation avec les chefs de poste, en intégrant les contraintes logistiques, techniques et environnementales (éco-production), les obligations d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, santé/sécurité au travail) et les disponibilités des intervenants artistiques (comédiens, présentateurs).

Fixer les dépenses pour garantir la maîtrise financière du projet, en négociant les devis finaux avec les prestataires, en fixant le devis définitif avec le directeur de production (fiction) et en préparant un échéancier du suivi des dépenses avec l'administrateur de production et en intégrant les coûts liés aux engagements d'éco-production, d'accessibilité, de prévention VHSS et de diversité/inclusion.

Assurer la gestion administrative et juridique des recrutements et du suivi social pour organiser les ressources techniques et artistiques nécessaires au tournage, en contribuant à la préparation des embauches, en préparant les contrats avec l'administrateur de production, en réalisant les déclarations préalables à l'embauche, et en veillant à la conformité aux conventions collectives, à la réglementation du travail et aux obligations légales en matière d'égalité, de diversité, d'inclusion du handicap et de prévention des discriminations.

Assurer la gestion logistique et juridique avec le directeur de production pour garantir le bon déroulement et la conformité réglementaire des tournages en préparant les éléments nécessaires à l'ouverture de chantier, en rédigeant les demandes d'autorisations, en organisant l'élection des représentants du personnel, en réservant les lieux, les déplacements et les moyens techniques et logistiques, en intégrant les exigences d'éco-production, d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et de respect des obligations légales d'inclusion des personnes en situation de handicap, en identifiant les éléments protégés par des droits d'auteur et en obtenant les clearances,

Planifier le tournage du lendemain pour en garantir le bon déroulement, en rédigeant la feuille de service avec l'équipe mise en scène, notamment l'assistant réalisateur, et en assurant sa transmission à tous les participants artistiques et techniques, en intégrant les contraintes logistiques, techniques, environnementales (éco-production), d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et les besoins spécifiques éventuels liés à l'inclusion de personnes en situation de handicap.

Participer au suivi budgétaire et au rapport de production pour optimiser les ressources techniques, logistiques, humaines et financières et leur alignement aux objectifs initiaux, en garantissant le respect des obligations légales sociales et des engagements d'éco-production, d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap, en collaborant avec l'équipe de tournage et l'administrateur de production pour documenter les imprévus, réaliser le suivi des coûts humains, des dépenses et de la trésorerie, analyser les écarts financiers, proposer des mesures correctives, et assurer la sécurisation des rushes et fichiers audio.

Suivre et évaluer en continu pour assurer la conformité artistique et technique du projet aux objectifs initiaux en contrôlant l'adéquation à la bible ou au cahier des charges des contenus, des chartes artistiques, des durées de tournage et, le cas échéant, des exigences d'accessibilité, et en révisant quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production pour intégrer les imprévus et les dépassements éventuels.

Veiller au respect du workflow de postproduction pour contribuer à son bon déroulement dans le respect des échéances en assurant la coordination entre le tournage, les prestataires de postproduction et la production, en suivant les plannings techniques et les derniers ajustements budgétaires, en s'assurant du bon déroulement des étapes (montage image / son, bruitages, mixage, synchronisation voix, conformation, étalonnage, effets spéciaux, génériques, titres), et en préparant les PAD (prêt-à-diffuser) en tenant compte des engagements d'éco-responsabilité et d'accessibilité des livrables.

Contribuer à la validation finale du projet en vue de sa diffusion en organisant des projections test avec les équipes, chefs techniques et partenaires, en soldant les clearances, en archivant les documents de production et de postproduction, et en établissant les rendus de compte CNC (agrément définitif).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

? CAS PRATIQUE

A partir d'un cahier des charges / scénario validé, de ses éléments de définition artistique, de mise en oeuvre (éléments contractuels...) et de son cadrage budgétaire (devis accepté, financement acquis...);

? Constitution d'un dossier de demande d'agrément des investissements au CNC

? MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

A partir du cahier des charges d'un sujet (fiction unitaire ou sérieelle, programme de flux, documentaire, programme

numérique) comprenant les principales informations pour en organiser la production (éléments contractuels, devis accepté, financements acquis...),

? Constitution d'un dossier de production comprenant

? Soutenance orale du dossier constitué face à un jury de professionnels

? TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

- être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;
- ou de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP, son représentant ou le formateur référent.

RNCP40642BC03 — Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une veille stratégique et une analyse de marché pour élaborer un calendrier de distribution aligné aux objectifs commerciaux et au cadre contractuel, en identifiant les tendances et l'écosystème, en évaluant et en sélectionnant les opportunités de diffusion et canaux adaptés (cinéma, TV, plateformes, festivals, vendeurs internationaux), en tenant compte des exigences d'accessibilité, de diversité et de responsabilité sociétale, et en ajustant le calendrier pour définir les phases et les options de distribution et de promotion.

Inscrire le film aux festivals et marchés du film identifiés et établir les contrats de distribution / diffusion (exploitants, vendeurs internationaux, plateformes...) pour maximiser la visibilité et la rentabilité des œuvres, en sélectionnant les événements pertinents, en remplissant les formulaires d'inscription, en respectant les échéances, en évaluant les propositions, en négociant les termes et conditions des contrats, en intégrant le cas échéant les exigences d'accessibilité et de diversité, et en les finalisant.

Assurer le suivi logistique, juridique et financier de la diffusion et de la distribution pour atteindre les objectifs commerciaux, en coordonnant la livraison des supports techniques, la gestion des ressources, des calendriers et les interactions avec les distributeurs, en suivant la programmation et les performances (audience, recettes), en ajustant les stratégies selon les résultats, et en gérant la répartition des droits (RNPP, droits d'auteur) pour garantir le respect des obligations contractuelles et la conformité légale, en collaboration avec les organismes de gestion des droits.

Définir une stratégie de marketing multicanale pour promouvoir efficacement l'œuvre en fixant des objectifs clairs et un budget adapté, en menant une veille spécifique sur les tendances et caractéristiques des différents canaux (réseaux sociaux, presse, affichage, publicités en ligne), en identifiant les cibles, messages et supports appropriés, en intégrant les exigences d'accessibilité numérique et de communication éco-responsable et des indicateurs de performance pour ajuster les actions marketing en fonction des retours et évolutions du marché.

Produire et coordonner les supports promotionnels pour garantir la cohérence des messages et maximiser leur impact, en réalisant ou supervisant la création et la révision d'éléments promotionnels (affiches, bandes-annonces, teasers...) alignés aux différents canaux, en s'assurant de leur accessibilité numérique lorsque cela est applicable, en gérant leur calendrier de diffusion, en suivant leur performance et en ajustant les actions en fonction des résultats.

Gérer les relations avec les médias et organiser les événements promotionnels pour maximiser la visibilité et les opportunités commerciales du projet, en établissant des contacts avec les journalistes et influenceurs, en rédigeant et diffusant des communiqués de presse, en organisant et en coordonnant la logistique de la présentation du film en festivals et sur les marchés du film ainsi que des événements de promotion avec les parties prenantes clés (interviews, apparitions médiatiques, avant-premières, projections presse, conférences de presse).

Planifier et coordonner les campagnes de promotion et le marketing digital pour maximiser l'impact de la communication et engager les audiences, en définissant les étapes et calendriers, en publiant ou en négociant et supervisant la diffusion des éléments promotionnels sur les différents canaux, en veillant à leur accessibilité numérique, en interagissant avec les abonnés et influenceurs sur les réseaux sociaux, en suivant les performances des publications, en produisant des rapports d'analyse et en ajustant les stratégies en fonction des résultats obtenus.

Organiser et enrichir le catalogue pour garantir la qualité et l'accessibilité des contenus et le développement de l'offre, en structurant et en actualisant les données, en participant à évaluer la pertinence de nouveaux contenus et à négocier avec les ayants droits, et en intégrant les acquisitions.

Promouvoir et commercialiser le catalogue pour optimiser sa visibilité et ses ventes, en établissant des partenariats, en menant des actions commerciales et promotionnelles ciblées auprès des différents marchés (partenaires, territoires, plateformes), en intégrant, lorsque pertinent, les enjeux de diversité des œuvres et d'accessibilité des contenus, en analysant les données et indicateurs de performances et en produisant des rapports et recommandations pour ajuster les stratégies de distribution et de vente.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

? MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

A partir d'un environnement de production (société réelle ou fictive), d'une production réelle ou virtuelle (court-métrage, documentaire) et de son cadre contractuel,

? Etablissement d'une stratégie de distribution

? Etablissement d'une stratégie de promotion

? Etablissement d'une stratégie de valorisation du catalogue

? Présentation orale du dossier constitué face à un jury de professionnels

? CAS PRATIQUES OU EXERCICES INTERACTIFS

? TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

- être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;
- ou de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP, son représentant ou le formateur référent.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'assistant.e de production est un métier historiquement bien identifié dans le secteur cinématographique et audiovisuel, où il exerce ses activités dans des sociétés oeuvrant à :

La production de films cinématographiques, vidéo et programmes de télévision

La postproduction de

films cinématographiques, vidéo et programmes de télévision

La distribution de films cinématographiques, vidéo et programmes de télévision

L'édition de chaînes généralistes et thématiques, publiques ou privées, de télévision, tous modes de diffusion confondus

Cependant, les plateformes numériques et les réseaux sociaux ayant transformé les modes de production, de diffusion et de consommation des contenus, et généralisé l'usage de l'audiovisuel dans les pratiques de communication, devenues plurimedia, les assistants de production exercent désormais aussi, dans des proportions extrêmement significatives, au sein de divisions, d'unités ou d'entités autonomes de production, dans les secteurs connexes suivants

Les agences, régies et services de communication, publicité et événementiel

Le commerce de gros et de détail, particulièrement dans le domaine du luxe

L'édition plurimédia : de jeux vidéo et logiciels, de presse et de journaux, de portails Internet et de plateformes de vente à distance

Les institutions administratives et les établissements publics

Les activités de voyage et de tourisme

Les activités culturelles, les sites patrimoniaux et les musées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

De nature très polyvalente, le métier d'assistant(e) de production a pour caractéristique d'être à la frontière entre l'économique et l'artistique.

D'une façon générale, il exerce des fonctions d'exécution opérationnelle liées à la gestion, l'administration, le secrétariat, la comptabilité, la coordination logistique, la communication et le marketing promotionnel des productions cinématographiques et audiovisuelles et des contenus numériques culturels ou publicitaires. Il peut également collaborer aux tournages où il assure l'interface entre le producteur et l'équipe de tournage.

Il peut occuper des fonctions plus stratégiques dans le développement de projet, la veille de tendances, la gestion des dossiers de financement et la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

L'assistant de production peut exercer comme permanent en CDI au sein de l'entreprise, toutefois ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique, qui recourt fréquemment à des CDD d'usage, liés à la nature intrinsèquement temporaire des productions audiovisuelles et cinématographiques. Même si l'on constate une professionnalisation de la fonction, avec une plus grande progression du nombre de contrats à durée indéterminée dans les environnements audiovisuels et numériques, l'assistant de production exerce plus couramment son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

1. Les emplois directement accessibles

Assistant de production
Assistant de production adjoint
Assistant de postproduction
Assistant comptable de production (cinéma)
Secrétaire de production (cinéma)
Assistant directeur de production
Assistant de distribution
Assistant de développement
Assistant d'émission
Assistant à la gestion des programmes
Chargé de planification

2. Après quelques années d'expérience, les assistants de production deviennent dans la majorité des cas :

Chargé de production
Chargé de projets de production / contenus
Administrateur de production
Directeur de production
Directeur de post-production
Coordinateur d'émission
Chargé de diffusion
Coordinateur de diffusion
Coordinateur de production
Coordinateur de contenus
Directeur de la distribution
Producteur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ainsi qu'il est détaillé au dossier complémentaire à la demande d'enregistrement (Cf. § 2.6 Présentation de la réglementation d'activités et de l'impact sur le projet de certification professionnelle), le secteur est soumis à un cadre législatif et réglementaire spécifique :

1) Le Code de la Cinématographie et de l'Image Animée, institué par ordonnance du 24 juillet 2009, et son Annexe, le Règlement Général des Aides Financières du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC).

2) Les Conventions collectives applicables aux différents types de productions.

- Convention collective nationale de la production cinématographique du 19 janvier 2012, étendue par arrêté du 31 mars 2015 (IDCC 3097)
- Convention collective de la production audiovisuelle du 13 décembre 2006 (IDCC 2642), étendue par arrêté du 24 juillet 2007, dont le champ d'application a été fusionné avec celui de la convention collective des artistes-interprètes engagés pour des émissions de télévision (IDCC 1734) par arrêté ministériel du 9 avril 2019.
- Convention Collective Nationale de la production de films d'animation du 6 juillet 2004 (IDCC 3314), étendue par arrêté du 18 juillet 2005 et modifiée par avenant du 8 février 2018
- Convention collective nationale de la télédiffusion du 2 juillet 2021 (IDCC 3241), étendue par arrêté du 4 février 2022, qui s'est substituée à la Convention collective nationale des chaînes thématiques (IDCC 2411) conclue le 23 juillet 2004, étendue par arrêté du 4 juillet 2005, étendue aux chaînes locales par avenant du 2 décembre 2010, lui-même étendu par arrêté du 17 mai 2011, par avenant du 19 juin 2017 et par arrêté du 20 mai 2020.
- Convention collective nationale de travail des cadres, techniciens et employés de la publicité française du 22 avril 1955 (IDCC 86), étendue par arrêté du 29 juillet 1955.
- Convention collective des entreprises techniques au service de la création du 21 février 2008 (IDCC 2717), étendue par arrêté du 21 octobre 2008 JORF 1 novembre 2008.
- Convention collective nationale des employés et ouvriers de la distribution cinématographique du 1er mars 1973 (IDCC 716) et Convention collective nationale des cadres et agents de maîtrise de la distribution des films de l'industrie cinématographique du 30 juin 1976 (IDCC 892),
- Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils ("Syntec") du 16 juillet 2021, étendue par arrêté du 5 avril 2023 (IDCC 1486)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 537 €
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés · tension 2/5 (Faible) L3X80 — Secrétaires de direction · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	85 281
Jugés difficiles à recruter	22 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés L3X80 — Secrétaires de direction L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis à l'entrée en formation pour la certification (ensemble des blocs de compétences constitutifs du titre) :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle, évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP ou son représentant.

Prérequis à l'entrée pour l'accès distinct à chacun des blocs de compétences :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP, son représentant ou le formateur référent.

Pour tous les candidats, un dossier de présélection (questionnaire, CV) doit être complété en vue de l'examen des prérequis.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Prérequis à la validation de blocs, sans avoir suivi les modules de formation correspondants (candidat libre)

Dans l'hypothèse où un candidat souhaite être présenté pour être évalué par les jurys d'un ou plusieurs blocs de

compétences, en vue d'obtenir leur certification, il devra :

- avoir préalablement validé au moins un autre bloc constitutif du titre parmi les blocs 1 et 2, ou être inscrit dans la formation en vue de son obtention ;
- présenter sa candidature lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPPF ou son représentant, qui statuera, au regard de l'expérience et des compétences du candidat rapportés au référentiel des blocs considérés, sur l'opportunité de l'autoriser à concourir en candidat libre.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury de certification

- 1 professionnel, membre du Conseil de Perfectionnement
- 1 professionnel du secteur, en activité et extérieur au CEFPPF.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de certification, le cas échéant

- 1 professionnel, membre du Conseil de Perfectionnement
- 1 professionnel du secteur, en activité et extérieur au CEFPPF.

Base légale

Date de décision	23/05/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/05/2030
Date de dernière délivrance possible	23/05/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	35	0	91 %	58 %
2021	29	0	92 %	45 %
2020	20	0	100 %	79 %
2019	24	1	100 %	74 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6082, RNCP34316

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34316, RNCP34644, RNCP34702, RNCP39393, RNCP39750

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cefppf.com/formation/assistant-de-production-cinema-audiovisuel-csp-titre-rncp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40642/>

Où se former

Formations référencées	13
------------------------	----

Organismes	1
Régions couvertes	3
Prix indicatif	6 000 € – 18 000 €
Durée	945 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	60
Parcours menés à terme	49
Taux d'achèvement	82 %
Période	10/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	83
Montant total engagé	986 972 €
Coût moyen par dossier	11 891 €
Durée moyenne	281 h
Période	09/2025 – 09/2026
OPCO	75 %
France compétences	20 %
France Travail	3 %
Reste à charge titulaire	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.